

ARRETE N°2012-080
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
ELECTIONS DES REPRESENTANTS USAGERS
AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

SCRUTIN DES 10, 11 ET 12 AVRIL 2012

---ooOoo---

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 13 septembre 2011 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu l'arrêté n°2012-038 du président, portant convocation des électeurs aux élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté n°2012-039 du président, portant modification de l'arrêté n°2012-038 ;

Vu le procès verbal de dépouillement ;

Vu les statuts de l'université ;

A R R E T E

ARTICLE 1

Résultats pour le collège usagers du conseil scientifique :

Nombre d'électeurs inscrits	1521	Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'émargements	88	Quotient électoral	22
Nombre de bulletins nuls	0		
Nombre de suffrages valablement exprimés	88		

- Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
UNEF-UEAF	39	2
OXYGENE doctorants de Paris8	29	1
M.U.R.	20	1

Sont proclamés élus :

Pour la liste UNEF-UEAF :

Titulaire : Arab GOUMIRI
Suppléante : Sterline SAMA

Titulaire: Dahbia AMMOUR
Suppléant : Saïd MOHDEB

Pour la liste oxygène doctorants de Paris8 :

Titulaire : Delphine LEROY
Suppléant : Wilfried SERISIER

Pour la liste M.U.R. :

Titulaire : Anouk COLOMBANI
Suppléante : Rym Hadir ABDOU

ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2012
Le président de l'université Paris 8,

Pascal BINCZAK

